

# Église protestante unie du pays d'Aix-en-Provence

## Travaux d'aménagement des locaux du temple

### Synthèse des demandes et réflexions au 1<sup>er</sup> novembre 2014

Au total, 17 personnes ont exprimé des remarques ou demandes. Vous trouverez ci-dessous la synthèse des remarques et questions (en noir) et les réponses que nous pouvons déjà apporter (en bleu).

Tous les documents établis par l'architecte, qui n'a élaboré qu'une esquisse à ce stade, ont été affichés et publiés sur le site internet à la disposition de tous, et nous continuerons à afficher les documents produits par l'architecte en fonction de l'avancement du projet.

Un groupe de 7 personnes s'est réuni et a fait part des questions ci-dessous :

- ❖ Il souhaite le maintien du temple en l'état actuel, avec quelques modifications faites dans le cadre du budget d'entretien, et demande de réserver tout le legs pour un futur investissement immobilier.
  - Ce point a été longuement débattu et étudié pendant 2 ans par une commission ad hoc, et l'achat d'un bien immobilier ou d'un terrain a été abandonné au profit de l'amélioration des locaux actuels. Deux années de recherche n'ont pas permis de trouver le bien immobilier idéal pour l'agrandissement de nos locaux. La seule piste maintenue encore ouverte est celle de l'achat de locaux voisins, mais cela peut durer encore des années tant que le propriétaire existant ne veut pas vendre. Le conseil presbytéral et la commission Travaux ont pour objectif d'utiliser le legs au mieux, dans l'intérêt de la communauté et avec son aval.
- ❖ Il demande que les travaux soient financés par appel aux dons auprès des paroissiens et non en "émiettant" le legs.
  - Il n'est pas question d'émietter le legs mais bien d'utiliser au mieux celui-ci pour faire les gros travaux de réfection nécessaires dans le temple ainsi que les travaux améliorant l'accueil des paroissiens. Ceci a été voté en AG et le conseil presbytéral travaille dans ce sens avec la commission Travaux. Nous travaillons sur un projet qui sera soumis à l'assemblée générale. Lors de celle-ci, la communauté pourra décider soit d'utiliser le legs pour le projet qui sera proposé par le conseil presbytéral, soit d'établir un programme pluriannuel sur appel aux dons et sur le budget d'entretien. La majorité décidera à ce moment-là.
- ❖ Il demande des précisions sur l'étude de sol et l'étude géotechnique envisagées côté rue Mazarine :
  - Ce point est désormais clos, l'architecte ayant fait venir, à titre de conseil gratuit, un expert qui a indiqué que les fissures et les déformations actuelles du mur n'étaient pas suffisamment importantes pour mettre en péril l'ouvrage avant de nombreuses années. Il n'y aura donc ni études ni frais pour ce poste.

- ❖ Il ne trouve pas nécessaire de remplacer les vitrages côté rue Mazarine.
  - Nous avons envisagé le remplacement pour 2 raisons : la première est que la structure acier des vitrages est écrasée par la lente déformation des murs, ce qui a déjà entraîné la fissuration de plusieurs vitres et empêche toute ouverture de la fenêtre située près de l'orgue. Il y aurait lieu de soulager ces huisseries en les remplaçant par des huisseries avec un joint intermédiaire désolidarisant le cadre des murs afin d'assurer la pérennité des vitraux. La deuxième raison est la mise en place de double vitrage afin d'obtenir une meilleure isolation thermique et phonique dans le temple, ce qui répond aussi à la demande d'économie d'énergie.
- ❖ Il conteste le remplacement du chauffage par un nouveau système de chauffage-climatisation réversible.
  - Le chauffage au gaz installé dans la salle principale datant des années 90, nous avons demandé à l'architecte de missionner un professionnel des études thermiques pour étudier quelle serait la meilleure solution actuellement pour le chauffage du temple et éventuellement la climatisation en été par pompe à chaleur réversible, si cette solution est envisageable. De nombreux paroissiens, en particulier les plus âgés, ont demandé au conseil presbytéral, de trouver une solution pour rafraîchir les locaux l'été. Outre le renouvellement de l'extracteur d'air situé sous le toit puis sa remise en service, nous réaliserons cette étude afin de faire le choix le plus objectif possible sur le système de chauffage pour l'efficacité et les économies de consommation d'énergie.
- ❖ Il ne voit pas l'intérêt de changer l'éclairage actuel de la salle principale du temple.
  - Cet éclairage a été réalisé avec des ampoules à basse consommation, (c'est très bien pour baisser la consommation d'électricité), mais mises en place sur des supports inadaptés, ce qui entraîne un éclairage agressif et éblouissant. Nous demandons donc à l'architecte de revoir l'éclairage de la salle du temple avec une solution basse consommation, mais non éblouissante.
- ❖ Il demande pourquoi mettre un écran dans la salle du temple.
  - L'écran permettra l'affichage des cantiques, de textes (par exemple les textes bibliques du jour) en remplacement du tableau d'affichage en bois. Il pourra également servir lors de l'assemblée générale et lors des différentes réunions ou animations ayant lieu au temple pour la projection des documents sur un support de qualité différent du mur actuel.
- ❖ Il demande pourquoi améliorer la visibilité depuis la tribune.
  - Cela répond à une demande de paroissiens qui se sont retrouvés isolés à la tribune lors de cultes particuliers (Noël, Pâques, Pentecôte) où le temple est plein. Lorsqu'on s'assied sur les chaises, on ne voit ni le pasteur ni la salle. D'où la demande à l'architecte d'étudier une solution.

- ❖ Il trouve inutile l'installation d'un écran dans la salle annexe.
  - Précisons : il ne s'agit pas d'un écran blanc pour projeter des images, mais d'un écran télé avec son, pour permettre de mieux suivre le culte depuis la salle, avec, comme nous l'envisageons au conseil presbytéral, la 'retransmission en direct sur écran' du culte dans plusieurs locaux. Ce point permettrait par exemple une garderie des enfants dans la salle annexe équipée de la nouvelle cloison transparente avec un suivi du culte par les enfants et les accompagnants sans 'nuisances' pour la salle du temple.
- ❖ Il demande des précisions sur l'amélioration de la luminosité de la salle annexe.
  - Nous avons prévu une porte vitrée côté rue, mais également de remplacer les vitres et les piliers en béton par de larges baies vitrées, si possible coulissantes, pour une meilleure ouverture sur le monde extérieur, donc la rue, et favoriser l'accueil (culte, visiteurs, Les mardis de la rue Villars, braderie, groupe de jeunes, etc..) dans des locaux plus lumineux et, à la belle saison, ouverts sur la cour.
- ❖ Il demande des précisions sur l'aménagement de la cour.
  - Nous travaillons sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite mais aussi sur le remplacement de tous les réseaux (eaux pluviales, eaux usées, eau potable, électricité, téléphone, etc.). Le déplacement de la grille au droit du trottoir évitera que les recoins de la cour ne servent d'urinoir, la cour ne devenant accessible que lorsque nous sommes présents et la grille ouverte.
- ❖ Il demande à ce que l'escalier ne soit pas modifié.
  - Nous avons demandé à l'architecte de vérifier si l'accessibilité au premier étage pouvait être améliorée par un escalier aux normes. Les premiers relevés semblent indiquer qu'aucune modification n'est possible. Ce point sera quand même vérifié par l'architecte lors des études afin d'obtenir le feu vert de la commission de sécurité.
- ❖ Il demande pourquoi modifier la verrière au-dessus de l'escalier.
  - Cette verrière en polycarbonate présente des infiltrations d'eau, la pente semble insuffisante pour l'évacuation des eaux de pluie lors de gros orages, elle ne possède pas d'ouverture pour évacuer la chaleur et n'est pas isolante. Nous avons demandé à l'architecte d'étudier ce qui pourrait être fait pour ne plus avoir d'infiltration d'eau et améliorer l'aération et l'isolation thermique (économie d'énergie et confort d'été).
- ❖ Il demande pourquoi ouvrir une fenêtre au bureau (elle était prévue lors des précédents travaux mais n'a pas été réalisée).
  - C'est une demande des personnes qui utilisent ce bureau pour y travailler dans de meilleures conditions avec plus de lumière. Nous avons demandé à l'architecte d'étudier cette demande.

- ❖ Il demande pourquoi modifier la salle de catéchisme au R+1.
  - Nous répondons à une demande des utilisateurs, en particulier pour la mise en place de toilettes à l'étage, ceci évitera aux enfants de devoir descendre (ce qui crée du bruit pendant le culte) et nécessite un accompagnateur. Il en est de même pour les rangements : le mobilier actuel est peu fonctionnel et disparate, nous souhaitons le remplacer par des placards muraux équipés de rayonnages et de portes. Les volets sont également une demande pour limiter la chaleur en été en protégeant les fenêtres du soleil et en ayant la possibilité de laisser les fenêtres ouvertes derrière les volets la nuit pour rafraîchir. Les volets sont également un bon moyen pour limiter les déperditions de chaleur en hiver en les fermant le soir. Pour l'éclairage, nous souhaitons également remplacer l'éclairage actuel par un éclairage économe en énergie mais non éblouissant, d'où la demande faite à l'architecte d'étudier ce sujet.
- ❖ Il demande pourquoi faire des travaux dans la salle de réunion au R+1.
  - Des infiltrations d'eau ont été constatées et, la structure étant en bois, il convient de faire les travaux nécessaires de remplacement de ces menuiseries et d'assurer l'étanchéité à l'eau des huisseries et du mur. Nous avons demandé à l'architecte d'étudier ces travaux.
- ❖ Il demande pourquoi faire des rangements dans la salle du R+2.
  - Il va de soi qu'avant de créer de nouveaux placards, un tri de tout le matériel présent dans les locaux sera à faire, avec l'objectif d'éliminer tout ce qui n'est pas nécessaire. Nos locaux servent actuellement également de stockage d'archives et de matériel pour diverses associations, ce qui nous semble anormal; nous demanderons à ces associations de trouver une solution pour entreposer leurs archives et matériels ailleurs que dans les locaux du temple. Ensuite, nous pourrons réaliser des placards de rangement pour le matériel strictement nécessaire. Il ne sera pas pris de surface utilisable pour faire des placards, ceux-ci remplaceront les vieux meubles à évacuer.
- ❖ 2 personnes demandent la mise en place d'un ascenseur pour monter à l'étage, ayant peur de ne plus pouvoir participer à certaines activités ni accéder aux documents ou matériel rangés à l'étage.
  - Une étude en ce sens a été demandée à l'architecte mais a peu de chances d'aboutir, tant pour des questions de coût d'installation puis d'entretien et de contrôle obligatoire annuel que d'implantation très difficile dans les locaux.
- ❖ 1 personne demande une visite guidée des locaux pour expliquer le projet à ceux qui le souhaitent.
  - Une date sera proposée pour une visite guidée du projet de travaux à ceux qui le souhaitent avant la fin de l'année.

- ❖ 1 personne craint de voir la porte vitrée côté rue Villars vandalisée.
  - La porte vitrée sera protégée puisque bien en retrait des grilles repositionnées le long du trottoir.
- ❖ 1 personne adhère à ce qui est proposé mais trouve très long le démarrage des travaux et s'impatiente.
  - Le projet est complexe, du fait de l'emplacement du temple en secteur sauvegardé, ce qui explique que la commission Legs n'a pu faire aboutir son projet (refusé par l'Architecte des Bâtiments de France), d'où un nouveau départ à zéro avec notre architecte sur un projet moins ambitieux mais plus complexe.
- ❖ 1 personne demande si le budget annuel de la paroisse permet de faire tous les travaux en une seule fois.
  - Le budget de la paroisse non, le legs oui.
- ❖ 1 personne nous reproche l'arrivée des enfants dans la salle annexe et demande que les enfants soient gardés dans une autre salle afin de pouvoir se recueillir plus sereinement pendant le culte, sans être gêné par le bruit des enfants qui jouent, parlent ou pleurent.
  - Ce changement vient d'une demande des parents, mais également des personnes assurant la garderie, qui souhaitent pouvoir suivre le culte, ce qui n'est pas le cas actuellement quand elles s'isolent dans la petite salle près la cuisine. Les modifications prévues dans l'aménagement des locaux permettront à terme de résoudre ce problème grâce à la mise en place d'écran et de sonorisation permettant de suivre le culte d'une autre pièce, et grâce à la paroi vitrée transparente qui remplacerait la cloison actuelle en bois entre salle de culte et salle annexe.
- ❖ 1 personne trouve les idées d'aménagement très intéressantes et n'imaginait pas que l'on pût faire autant de choses utiles dans le temple: alignement des grilles au trottoir, baies vitrées de la salle annexe, liaison vitrée temple-salle annexe, toilettes à l'étage avec coin café, bureau repliable dans la salle annexe, vidéo et écran avec les cantiques, etc.
  - Nous allons continuer à travailler avec l'architecte pour optimiser un projet qui sera présenté lors de la prochaine assemblée générale (c'est notre objectif actuel) pour une approbation des travaux proposés.
- ❖ 1 personne fait une demande très spécifique sur l'installation de prises pour les micros, d'écran, de projecteur fixe, de remplacement de la table de mixage, de vidéo projecteur fixe.
  - Ces points seront pris en compte et la personne ayant fait cette demande sera invitée à rejoindre la commission Travaux lorsque ce sujet sera étudié en détail avec l'architecte.



- ❖ 1 personne fait une demande similaire de déplacement du matériel de son dans une autre zone du temple.
  - Comme ci-dessus, la personne sera invitée.
- ❖ 1 personne demande de garder le sas côté rue Mazarine avec le système de double porte.
  - Cette demande sera probablement retenue.
- ❖ 1 personne demande de disposer d'un local de 10 m<sup>2</sup> pour entreposer le matériel de bricolage nécessaire à l'entretien du temple (échelles, peinture, outillage, ampoules, etc.).
  - Dédier une salle aux rangements, compte tenu du manque de place, sera difficile ; par contre, avoir le matériel bien rangé dans des placards dédiés sera étudié et proposé.
- ❖ 1 personne demande une salle de repos équipée de chaises longues pour les personnes les plus âgées ayant parfois besoin de faire une petite sieste ou de se reposer entre les activités.
  - Il semble difficile de dédier une salle au repos ; par contre, l'achat de chaises longues et la mise en libre-service de ces chaises longues dans la petite salle à côté de la cuisine est envisageable.

Bien entendu, les membres du conseil presbytéral et les membres de la commission Travaux sont à votre écoute pour toute nouvelle suggestion ou remarque et à votre disposition pour toute information complémentaire.